

Connaître les villes les plus écolos

www.eco-sapiens.com

En choisissant votre habitation, vous sélectionnez par la même occasion, **une ville** et sa façon de gérer **votre futur quotidien**. Voici quelques éléments pour vous aider à savoir où vous mettez les pieds...

Bien entendu votre **confort quotidien** dépend en grande partie de l'**habitation** que vous avez choisie,

- > de la surface habitable,
- > des matériaux intérieurs
- > des matériaux extérieurs,
- > de sa situation,
- > de la rue dans laquelle elle est installée,
- > de votre voisinage...

Mais votre quotidien sera d'autant plus agréable si **la politique de la municipalité est en accord avec vos attentes** en matière

- > de transports,
- > de commerces et services à proximité,
- > de l'importance donnée aux espaces verts,
- > la gestion des déchets...

Certaines villes ont depuis déjà plusieurs années, manifesté **une réelle implication dans le développement durable**, sous différentes formes. Voici quelques initiatives à connaître et peut-être à privilégier dans votre décision finale.

Découvrez [l'Association des eco-Maires](#), en espérant que d'ici peu de temps la liste des villes sera indiquée.

Consulter la liste des collectivités locales qui ont décidé de développer les [pistes cyclables](#) et sont inscrites au club des villes cyclables

mais aussi [les pistes cyclables de différentes régions](#), référencées par un particulier

la [liste des villes ayant un tramway](#), certaines ont un réseau plus développé que d'autres, ou encore un métro en complément, d'autres ont reproduit le système du Tram-Train existant ailleurs en Europe.

Les actions du **GART** (Le Groupement des Autorités Responsables de Transport)

Les villes [Agenda 21](#), qui est un programme d'actions pour le 21ème siècle orienté vers le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992. Ses principales fonctions sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement .

Voir le [cadre de référence](#), en 5 points institué par le Ministère en charge du développement durable.

Les villes qui ont un [incinérateur sur leur territoire](#) et ont décidé de privilégier cette technologie, fortement contestée sanitaire­ment parlant, dans la gestion de leurs déchets.